

REGION

08/09/2016

AGRICULTURE

Cinq mille litres de lait au fossé

Depuis fin août, le lait des 30 vaches de la ferme Wambeke à Brocourt (Somme) n'est plus collecté. Les producteurs sont obligés de le jeter. Près de 5 000 litres ont déjà été détruits.

DE NOTRE CORRESPONDANT


NOUVELLE ILLUSTRATION DES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES. DEPUIS UNE DIZAINE DE JOURS, LE LAIT DE LA FERME WAMBEKE N'EST PLUS COLLECTÉ. EN CAUSE, LE TANK À LAIT DE L'EXPLOITATION QUI NE SERAIT PAS AUX NORMES. 400 LITRES DE LAIT PAR JOUR FININSSENT À LA POUBELLE.

JUSQU'AU MOIS DE JUIN, LE LAIT DE LA FERME DE BROUCOURT PRENAIT LA DIRECTION DE LA SEINE-MARITIME, VERS UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DE LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE HAUTE-NORMANDIE À MAROMME PRÈS DE ROUEN. DÉBUT JUILLET, LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE HAUTE-NORMANDIE, QUI REGROUPAIT 475 PRODUCTEURS ASSOCIÉS, A FUSIONNÉ AVEC SODIAAL UNION, UN DES GRANDS NOMS DE LA FILIÈRE. C'EST MAINTENANT LE SITE SODIAAL D'AIRAINES QUI A DONC PRIS LE RELAIS DE LA COLLECTE DU LAIT.

400 LITRES JETÉS PAR JOUR

« LE TECHNICIEN RESPONSABLE DE LA COLLECTE QUI A VISITÉ LA SALLE DE TRAITE ET EXAMINÉ LE TANK À LAIT A ÉMIS DES RÉSERVES SUR NOTRE TANK QUI EST EN PLACE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ET EST RÉGULIÈREMENT ENTRETENU. IL NOUS A PROPOSÉ UN CONTRAT DE LOCATION POUR UN NOUVEAU TANK. NOUS N'AVONS PAS ACCEPTÉ ET FAIT PROCÉDER À UNE VISITE DE CONTRÔLE PAR UN ORGANISME CERTIFIÉ QUI NOUS A DÉLIVRÉ UN CERTIFICAT DE VALIDITÉ » , EXPLIQUE LE CONJOINT QUI ASSURE LA TRAITE MATIN ET SOIR. MALGRÉ CE CERTIFICAT, LES RESPONSABLES DU NOUVEAU SITE DE COLLECTE ONT DÉCIDÉ DE SUSPENDRE LA COLLECTE DE LAIT DANS CETTE EXPLOITATION À TAILLE HUMAINE, D'OÙ SORTENT 400 LITRES AU QUOTIDIEN DEPUIS LA REPRISE DE L'EXPLOITATION EN 1993.

« NOUS N'AVONS PAS SUSPENDU LA COLLECTE DU JOUR AU LENDEMAIN. DÈS LE MOIS DE MARS, LE CENTRE LAITIER DE HAUTE-NORMANDIE AVAIT ALERTÉ LE PRODUCTEUR SUR LA CONFORMITÉ DE SON TANK À LAIT QUI NE PERMET PAS DE JAUGER LE VOLUME COLLECTÉ » , EXPLIQUE JEAN-CHARLES MALLARD, DIRECTEUR COOPÉRATIF RÉGIONAL NORD DE LA COOPÉRATIVE.

« LE CERTIFICAT QUI NOUS A ÉTÉ FOURNI ATTESTE DE LA CAPACITÉ À LA CONSERVATION DU LAIT. NOUS QUESTIONNONS LES ÉPOUX SUR L'HOMOLOGATION POUR LA MESURE DES VOLUMES COLLECTÉS. NOUS AVONS L'OBLIGATION DE VÉRIFIER QUE LE VOLUME PAYÉ AUX PRODUCTEURS COOPÉRATEURS SOIT BIEN CONFORME AU VOLUME COLLECTÉ. »

DEUX PROPOSITIONS AURAIENT ÉTÉ FAITES AU COUPLE DE PRODUCTEURS :

« L'ACHAT D'UN NOUVEAU TANK ADAPTÉ AUPRÈS DE LA COOPÉRATIVE OU D'UN TIERS AVEC LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UN PLAN DE FINANCEMENT OU LA POSSIBILITÉ DE LOUER UN TANK MIS À DISPOSITION PAR LA COOPÉRATIVE »

. LA BALLE EST DANS LE CAMP DU COUPLE D'EXPLOITANTS. EN ATTENDANT, LE LAIT PRODUIT EST PERDU.

PATRICK PIÉRARD

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)